

PLAN DE COURS

ECN-6958 : Pauvreté et développement économique

NRC 14386 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Comodal

Crédit(s) : 3

L'objectif de ce cours est de présenter des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, ressources humaines (éducation, santé, migration), économie agricole et conflits.

Cette section de cours est offerte en formule comodale et les séances seront enregistrées. Les séances du cours qui sont offertes dans un lieu physique commun sont simultanément offertes dans un environnement virtuel synchrone, permettant à l'étudiante et à l'étudiant un choix pour chacune de ces séances.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	09h00 à 11h50	DES-0134	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
Classe virtuelle synchrone			
mardi	09h00 à 11h50		Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Voici le lien Zoom qui sera utilisé toute la session pour les cours en ligne synchrones et les heures de bureau:

Lien Zoom: <https://ulaval.zoom.us/j/64637224749?pwd=ZzNndDJrV1JTdGhZQTBaNGxoVEJZUT09> 

Numéro de rencontre: 646 3722 4749

Mot de passe: 555618

Les **enregistrements du cours** seront disponibles à chaque semaine après le cours dans la section [Contenu et activités](#).

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=162185>

Coordonnées et disponibilités

Catherine Michaud-Leclerc

Enseignante

DES-2170

Catherine.Michaud-Leclerc@ecn.ulaval.ca

Disponibilités

Je préfère les rencontres après le cours les mardis entre midi et 13hrs. Cependant, puisque c'est un cours comodal, je comprends que plusieurs d'entre vous avez des horaires atypiques. Je serai donc disponible pour des rencontres sur rendez-vous. Écrivez-moi un courriel pour prendre rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Présentation orale	6
Évaluation des pairs	7
Travail écrit	7
Examen final	7
Activité Pédagogique 1	7
Activité Pédagogique 2	8
Activité Pédagogique 3	8
Activité Pédagogique 4	8
Activité Pédagogique 5	9
Quiz 1	9
Quiz 2	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	10
Plan de travail	10
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Politique à l'égard des retards aux évaluations	11
Politique en matière d'absence aux évaluations	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	11
Matériel didactique	12
Notes de cours et ordinateurs en classe	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Objectifs généraux

- (1) Introduire quelques sujets-clé dans le domaine de l'économie du développement.
- (2) Développer un esprit critique sur les causes de la pauvreté en échangeant sur le contenu du cours avec la professeure et les collègues de classe.
- (3) Distinguer la causalité et la corrélation dans les discussions autour des politiques publiques.
- (4) Se familiariser avec les articles scientifiques et la littérature en économie du développement.

Contenu du cours

Au cours de la session, nous aborderons les thématiques suivantes:

- **Développement économique.** Comment mesurer le développement et quelles sont les différentes idéologies pour étudier et stimuler le développement?
- Quels sont les enjeux principaux en lien avec la **pauvreté, les inégalités et le développement** dans les pays à revenus faibles, intermédiaires et riches?
- **Santé:** Comment la santé peut avoir un impact sur l'épanouissement des individus et est-ce que la santé animale joue un rôle pertinent dans le développement économique?
- **Éducation:** Comment mesure-t-on la qualité de l'éducation et quelles sont les politiques publiques pouvant améliorer l'accès à l'éducation?
- **Genre et Famille:** Quel est le lien entre le travail des femmes et le développement économique? Est-ce que la culture et les traditions peuvent jouer un rôle important sur le statut socioéconomique des ménages?
- **Travail des Enfants:** Pourquoi on observe encore de nos jours qu'un enfant sur 10 travaille, et est-ce que bannir le travail des enfants est la solution pour réduire le travail des enfants?
- **Changements climatiques et agriculture:** Est-ce que les technologies ont le potentiel de stimuler la productivité en agriculture, et comment les changements climatiques interagissent-ils avec le développement économique?
- **Corruption et Conflits:** Quel est l'impact de la corruption et des conflits sur le développement économique d'un pays?

Approche pédagogique

À chaque semaine, nous aurons une **séance sur l'une des thématiques du cours** où la professeure présentera des diapositives.

- Pour les personnes qui prennent le cours en classe et de façon synchrone sur Zoom, nous aurons également des discussions de groupe. La participation active est fortement encouragée.
- Pour les personnes qui participent au cours de façon asynchrone, vous aurez accès aux enregistrements du cours. L'accès aux enregistrements sera envoyé dans la journée du mardi après le cours. De plus, j'offrirai des courtes capsules vidéos pour vous encourager à faire les exercices de groupes.

Nous ferons également des **activités pédagogiques** comme de l'écriture libre et de l'apprentissage collaboratif. Ces activités comptent pour **10%** de votre note et sont complétées en classe. Pour obtenir tous les points, vous devez simplement compléter l'activité de façon sérieuse. Voir la section [Évaluations et résultats](#) pour plus d'information.

Au cours de la session, vous aurez cinq courtes capsules techniques sur des concepts économiques importants à visionner. Vous serez évalué.e.s sur votre compréhension des capsules via les **deux quiz techniques** qui valent chacun 5% pour un total de **10%** de votre note. Ne vous inquiétez pas, les capsules sont simples et vous permettront surtout de mieux comprendre les articles scientifiques que nous lirons au cours de la session. Voir la section [Évaluations et résultats](#) pour plus d'information.

Vous aurez un **travail de mi-session** qui compte pour **40%** de votre note. Le travail consiste en une présentation d'un article scientifique (15%), une évaluation des pairs (5%) et un travail écrit (20%). Le travail se fait en équipe de 4 à 5 personnes. Le travail vous permettra à votre tour de présenter les résultats d'un article scientifique de façon à l'expliquer à vos collègues de classe. Pour plus d'information sur le travail, veuillez visiter la section [Contenu et activités](#) ou [Évaluations et résultats](#).

Vous aurez un **examen final cumulatif** qui vaut **40%** de votre note. L'examen aura lieu le 23 avril et nous ferons une séance de révision le 16 avril. Tout le contenu de la session sera matière à l'examen. Vous aurez des exemples d'examens passés afin de vous aider à vous préparer. L'examen est une façon de montrer que vous avez bien compris les concepts et articles scientifiques vus en classe.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction Faits, mesures et idéologies	16 janv. 2024
Pauvreté, inégalités et développement I Pays à revenus faibles et intermédiaires	23 janv. 2024
Pauvreté, inégalités et développement II Pays à revenus élevés	30 janv. 2024
Santé	6 févr. 2024
Éducation	13 févr. 2024
Genre et famille	20 févr. 2024
Travail des enfants et esclavage moderne	19 mars 2024
Agriculture et environnement	26 mars 2024
Corruption et conflits	2 avr. 2024
Immigration	9 avr. 2024
Travail de mi-session	
Création des équipes Consignes, aperçu du travail, création des équipes et choix de l'article scientifique	30 janv. 2024
Présentation orale Consignes et barème de correction	du 13 au 27 février 2024
Plan de travail Consignes et gabarit à utiliser	27 févr. 2024
Évaluation des pairs Consignes, gabarit à utiliser et barème de correction	12 mars 2024
Travail écrit Consignes, gabarit à utiliser et barème de correction	19 mars 2024
Examen final	
Examen final Directives et exemples d'examen des années antérieures.	23 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail de mi-session (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Présentation orale	Dû le 27 févr. 2024 à 07h00	En équipe	15 %
Évaluation des pairs	Dû le 11 mars 2024 à 23h59	En équipe	5 %
Travail écrit	Dû le 27 mars 2024 à 23h59	En équipe	20 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Examen final	Le 23 avr. 2024 de 18h30 à 21h20	Individuel	40 %
Activités pédagogiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Activité Pédagogique 1	Du 23 janv. 2024 à 10h00 au 30 janv. 2024 à 09h00	Individuel	2 %
Activité Pédagogique 2	Du 6 févr. 2024 à 10h00 au 13 févr. 2024 à 09h00	Individuel	2 %
Activité Pédagogique 3	Du 20 févr. 2024 à 11h00 au 27 févr. 2024 à 09h00	Individuel	2 %
Activité Pédagogique 4	Du 19 mars 2024 à 09h00 au 26 mars 2024 à 09h00	Individuel	2 %
Activité Pédagogique 5	Du 2 avr. 2024 à 10h00 au 9 avr. 2024 à 09h00	Individuel	2 %
Quiz techniques (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Quiz 1	Du 13 févr. 2024 à 12h00 au 22 févr. 2024 à 09h00	Individuel	5 %
Quiz 2	Du 9 avr. 2024 à 12h00 au 16 avr. 2024 à 09h00	Individuel	5 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Plan de travail	Dû le 27 févr. 2024 à 23h59	En équipe

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présentation orale

Date de remise : 27 févr. 2024 à 07h00

Du 20 au 27 février 2024

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Voir les directives dans la section [Contenu et activités/Présentation orale](#) disponible dès le 16 janvier à 9h00.

Vous trouverez l'ensemble des directives pour le travail de mi-session dans le guide de travail disponible dans la section [Contenu et activités/Création des équipes](#).

Évaluation des pairs

Date de remise :	11 mars 2024 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Voir les directives dans la section Contenu et activités/Évaluation des pairs disponible dès le 16 janvier à 9h00. Vous trouverez l'ensemble des directives pour le travail de mi-session dans le guide de travail disponible dans la section Contenu et activités/Création des équipes .

Travail écrit

Date de remise :	27 mars 2024 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Voir les directives dans la section Contenu et activités/Travail écrit disponible dès le 16 janvier à 9h00. Vous trouverez l'ensemble des directives pour le travail de mi-session dans le guide de travail disponible dans la section Contenu et activités/Création des équipes .

Examen final

Date :	Le 23 avr. 2024 de 18h30 à 21h20
	L'examen est géré par la formation à distance
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives de l'évaluation :	Vous trouverez des exemples d'examen des années antérieures à la section Contenu et activités/Examen final .
Matériel autorisé :	Calculatrice

Activité Pédagogique 1

Titre du questionnaire :	Activité Pédagogique 1
Période de disponibilité :	Du 23 janv. 2024 à 10h00 au 30 janv. 2024 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université

Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Activité Pédagogique 2

Titre du questionnaire : [Activité Pédagogique 2](#)
Période de disponibilité : Du 6 févr. 2024 à 10h00 au 13 févr. 2024 à 09h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %
Directives :

 [Activité pédagogique 2.pdf](#)

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Activité Pédagogique 3

Titre du questionnaire : [Activité Pédagogique 3](#)
Période de disponibilité : Du 20 févr. 2024 à 11h00 au 27 févr. 2024 à 09h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %
Directives :

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Activité Pédagogique 4

Titre du questionnaire : [Activité Pédagogique 4](#)
Période de disponibilité : Du 19 mars 2024 à 09h00 au 26 mars 2024 à 09h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

Directives :

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Activité Pédagogique 5

Titre du questionnaire : [Activité Pédagogique 5](#)

Période de disponibilité : Du 2 avr. 2024 à 10h00 au 9 avr. 2024 à 09h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

Directives :

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Quiz 1

Titre du questionnaire : [Quiz 1](#)

Période de disponibilité : Du 13 févr. 2024 à 12h00 au 22 févr. 2024 à 09h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives :

Vous devez compléter ce quiz seul.e.

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php> .

Quiz 2

Titre du questionnaire :	Quiz 2
Période de disponibilité :	Du 9 avr. 2024 à 12h00 au 16 avr. 2024 à 09h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	

Les personnes étudiantes **ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative** pour compléter ce quiz. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre du quiz, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Pour plus d'informations sur le plagiat et le règlement des études, veuillez visiter les sites suivants: <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat> ; <https://www.cadeul.com/bde/plagiat.php>.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Plan de travail

Date de remise :	27 févr. 2024 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Voir les directives dans la section Contenu et activités/Plan de travail disponible dès le 16 janvier à 9h00. Vous trouverez l'ensemble des directives pour le travail de mi-session dans le guide de travail disponible dans la section Contenu et activités/Création des équipes .

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf


Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](#)  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](#)  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Notes de cours et ordinateurs en classe




Il n'y a pas de matériel obligatoire pour ce cours. Vous aurez seulement besoin des notes de cours et les articles scientifiques cités en classe.

Je vous encourage à apporter vos ordinateurs portables en classe afin de compléter les activités pédagogiques.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Semaine	Contenu	Lectures préalables
16 janvier	Introduction	--
23 janvier	Pauvreté, inégalités et développement I	L'introduction de l'article suivant: Acemoglu, D., Naidu, S., Restrepo, P., & Robinson, J. A. (2019). Democracy Does Cause Growth. <i>Journal of Political Economy</i> , 127(1), 47–100. ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/7999096812 .
30 janvier	Pauvreté, inégalités et développement II	Feir, D. L., Gillezeau, R., & Jones, M. E. C. (2023). The Slaughter of the Bison and Reversal of Fortunes on the Great Plains. <i>Review of Economic Studies</i> , (20230530). ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/9906379465 .
6 février	Santé	Alsan, M. (2015). The Effect of the Tsetse Fly on African Development. <i>The American Economic Review</i> , 105(1), 382–410. ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/5716261167 .
13 février	Éducation	RISE Programme Podcast: Episode 18: Jishnu Das on School Choice, School Quality, and 'Zombie Schools' in Pakistan. Lien: https://player.captivate.fm/episode/76a431ab-46c5-49c7-8c98-f7fa532d8be7 .
20 février	Genre et famille	Ashraf, N., Bau, N., Nunn, N., & Voena, A. (2020). Bride Price and Female Education. <i>Journal of Political Economy</i> , 128(2), 591–641.

		ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/8541093962  .
27 février	Présentations	--
5 mars	Semaine de lecture	--
12 mars	Rencontres d'équipe	--
19 mars	Travail des enfants	--
26 mars	Agriculture et changements climatiques	<p>Suri, T., & Udry, C. (2022). Agricultural Technology in Africa. <i>The Journal of Economic Perspectives</i>, 36(1), 33–56.</p> <p>ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/9420052312  .</p> <p>Jayachandran, S. (2022). How Economic Development Influences the Environment. <i>Annual Review of Economics</i>, 14, 229–229.</p> <p>ULaval: https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/9615693266  .</p>
2 avril	Corruption et conflits	<p>Blattman, C., Lessing, B., Tobon, S., & Duncan, G. (2023). Gang rule: Understanding and Countering Criminal Governance.</p> <p>DOI: https://doi.org/10.31235/osf.io/5nyqs.</p>
9 avril	À déterminer	À déterminer
16 avril	Révision	--
23 avril	Examen	--